

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 5 octobre 2015, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. Réjean Audet, maire
M. Sébastien Houle, conseiller
Mme Rita Deschênes, conseillère
Mme Charline Plante, conseillère
M. Robert Morais, conseiller
M. Louis Frappier, conseiller
Mme Heidi Bellerive, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière, madame Isabelle Bournival est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du procès-verbal de septembre 2015
- 3- Correspondance
- 4- Comptes
- 5- Voirie-Incendie-Aqueduc :
 - 5.1 Achat de pneus pour tracteur 4240
 - 5.2 Achat de sel pour déneigement
 - 5.3 Formation Mario-Samson : Aménagement sécuritaire et entretien préventif de sentiers récréatifs
 - 5.4 Fin entente pompier Jean-Philippe Champagne
- 6- Urbanisme/ Environnement :
 - 6.1 Dérogation mineure, 160, rue du petit-lac-Rose
 - 6.2 PIIA : Pancartes Magasin général chez Méo
- 7- Tourisme / 150e :
 - 7.1 Gare verte
 - 7.2 Féerie de Noël : contrat vidéo Fred Pellerin
 - 7.3 Entretien Sentier botanique

- 8- Politique d'entretien des chemins privés :
- 8.1 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien des chemin du Lac Ouellet - hiver 2015-2016
 - 8.2 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien de la rue de la Sapinière - hiver 2015-2016
 - 8.3 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien de la rue des Geais Bleus - hiver 2015-2016
 - 8.4 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien de la rue Gagnon - hiver 2015-2016
 - 8.5 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien du chemin du Lac Bell - hiver 2015-2016
 - 8.6 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien du chemin Langlois (Avenue du courant et avenue de la Montagne) - hiver 2015-2016
 - 8.7 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie de la rue du Domaine Samson - hiver 2015-2016
 - 8.8 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien de l'avenue de la Plage - hiver 2015-2016
 - 8.9 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien de l'avenue Bournival - hiver 2015-2016
 - 8.10 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien de la rue Saint-Paulin - hiver 2015-2016
 - 8.11 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien de la rue du petit Lac Rose - hiver 2015-2016
 - 8.12 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien de la rue Juneau - hiver 2015-2016
 - 8.13 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien de l'avenue Roland-Legrès - hiver 2015-2016
 - 8.14 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien de l'avenue Robichaud - hiver 2015-2016
- 9- Contrat notarié : liste des immeubles adjugés à la municipalité
- 10- Demande d'abonnement au Réseau d'information municipale
- 11- Préparation de devis et demande de soumissions pour plan d'intervention TECQ (Taxes sur l'essence et contribution du Québec)
- 12- Affaires nouvelles
- 13- Période de questions
- 14- Période de suggestions
- 15- Clôture de la séance

RÉS. 2015-10-314 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- L'item 7.3 Entretien sentier botanique est retiré
- Ajout de l'item 8.15 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien du chemin du Lac-Bellerive – hiver 2015-2016

Adoptée

RÉS. 2015-10-315 PROCÈS-VERBAL SEPTEMBRE 2015

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal de septembre sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

- La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception d'une lettre de Katie Lemay qui demande un nouveau règlement pour interdire le stationnement du côté pair sur l'avenue Principale entre l'église et jusqu'à l'Ecole Ville-de-la-Jeunesse pour la sécurité.
- La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception d'une lettre du Centre d'Action bénévole pour demander à la municipalité un cadeau pour remettre aux gens qui s'impliquent dans le bénévolat.
- La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception d'une lettre du Club de motoneige Mastigouche pour une demande de circuler pour pouvoir traverser le 1^{er} rang et circuler sur l'accotement de la rue Saint-Pierre sur une distance de 1 400 mètres. Monsieur le maire mentionne que le règlement 2014-011 le prévoit déjà.

RÉS. 2015-10-316 CORRESPONDANCE

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

COMPTE

Salaires : 37 281.56 \$

Comptes :

8143	MINISTRE DES FINANCES DU QUEBEC	IMMATRICULATION CAMION TRAVAUX PUBLICS, CAMION INCENDIE	137.00 \$
8144	JEAN BOURNIVAL	DROIT D'AUTEURS	1 628.00 \$
8145	CASGRAIN & COMPAGNIE LIMITEE	INT. RÉGL. EMPRUNT DOME ET CAMION	2 963.07 \$
8146	ADMITEC INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	213.85 \$
8147	ASSOCIATION DES CHEFS	FORMATION POMPIERS	86.23 \$
8148	LES ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN BORNES ÉLECTRIQUES, ENTRETIEN TONDEUSE À GAZON, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	301.23 \$
8149	BELANGER SAUVE , AVOCATS	AUTRES SERVICES JURIDIQUES, CONSULTATION URBANISME	2 031.43 \$
8150	BELITEC INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN MARCHÉ PUBLIC	77.10 \$
8151	GUY BELLETETE	DÉPLACEMENTS MARCHÉ PUBLIC	149.60 \$
8152	BETONNIERE MOBILE BOISVERT INC	BORNES ÉLECTRIQUES	314.80 \$

8153	BETON VIBRE	VOIRIE MATÉRIAUX	1 223.28 \$
8154	ISABELLE BOURNIVAL	ALIMENTS, FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	450.16 \$
8155	BOUTIQUE EDEN FLEURISTE	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	50.00 \$
8156	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	MATÉRIEL PROMOTIONNEL, FOURNITURES DE BUREAU	70.54 \$
8157	CARQUEST, PIÈCES D'AUTOS	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN CAMION	89.49 \$
8158	CASSE-CROUTE WATSON	ALIMENTS	156.75 \$
8159	CENTRE D'ENTRETIEN ET	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR	127.64 \$
8160	CHEM ACTION INC.	ENTRETIEN STATION POMPAGE	749.64 \$
8161	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	167.00 \$
8162	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS, AUTRES SUBVENTIONS	315.00 \$
8163	CONSTRUCTION DAN & BEN	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER BOTANIQUE	2 604.18 \$
8164	COOKE SERRURIER ENR.	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT BUREAU	27.25 \$
8165	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	6 337.04 \$
8166	CORPO DES OFFICIERS MUNICIPAUX	FORMATION CONGRÈS INSPECTEUR	455.30 \$
8167	SYNDICAT REG. DES EMBL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATION SYNDICALE	503.68 \$
8168	DE CHARETTE LEON	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	100.00 \$
8169	DENEIGEMENT DANIEL ARPIN	EMONDAGE	12 217.24 \$
8170	RITA DESCHENES	VILLAGE FLEURI, SUBVENTION NOUVEAUX ARRIVANTS	89.14 \$
8171	DISTRIBUT'EAU D.P.	ALIMENTS	27.00 \$
8172	ECO-TECH NETTOYAGE INC.	LIGNAGE DE RUES	287.44 \$
8173	EMCO CORPORATION	ENTRETIEN ET RÉPARATION MAISON DES JEUNES	117.45 \$
8174	EMRN 2008	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN MATÉRIEL	52.22 \$
8175	ENTREPRISES SYLVIE DROLET INC.	ENTRETIEN GARAGE MUNICIPAL, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	853.03 \$
8176	LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY	VOIRIE MATÉRIAUX, MACHINERIE À DÉFAIRE BARRAGE, NIVELEUSE	4 624.30 \$
8177	LES ENTREPRISES ELECTRIQUES	FÉERIE DE NOËL, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN MARCHÉ PUBLIC	2 172.67 \$
8178	ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU	576.49 \$
8179	FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	CONSULTANT SENTIER BOTANIQUE	1 686.30 \$
8180	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	52.00 \$
8181	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU	412.07 \$
8182	SANDRA GEROME	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	88.70 \$
8183	ANNULÉ		
8184	GROUPE CLR	TÉLÉPAGE, SYSTÈME DE COMMUNICATION	801.84 \$
8185	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TRACTEUR BALADE	213.42 \$
8186	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	202.89 \$
8187	IMAGING TONER TECHNOLOGIE	FOURNITURES DE BUREAU	315.02 \$

8188	IMPRIMERIE GIGNAC OFFSET LTEE	MATÉRIEL PROMOTIONNEL SENTIER	1 602.29 \$
8189	IMPRIMERIE GIGUERE	MATÉRIEL PROMOTIONNEL	137.97 \$
8190	TECHNI IRRIGATION	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER BOTANIQUE	163.26 \$
8191	LEMTECK INC.	BORNES ÉLECTRIQUES	4 434.20 \$
8192	LOCATION CDA INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE, ENTRETIEN ET RÉPARATION OUTILS	249.09 \$
8193	GILLES GARCEAU	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	45.96 \$
8194	MARCHE RENE SAMSON	ALIMENTS	22.46 \$
8195	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	VOIRIE MATÉRIAUX	698.83 \$
8196			
8197	LES MATERIAUX LAVERGNE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN MARCHÉ PUBLIC, PATINOIRE, CHARIOTS BALADE, SENTIER BOTANIQUE, BORNES ÉLECTRIQUES	737.60 \$
8198	MECANIQUE LOUIS BOUCHER	ENTRETIEN CAMION	281.10 \$
8199	MORAIS ROBERT	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL, FORMATION ET CONGRÈS FQM	839.64 \$
8200	MUNICIPALITE DE SAINT-MATHIEU	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	1 057.17 \$
8201	MUNICIPALITE DE SAINT-BONIFACE	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	4 899.03 \$
8202	MUN. DE SAINT-LEON-LE-GRAND	SALAIRE PRÉVENTIONNISTE	439.77 \$
8203	MUNICIPALITE D'YAMACHICHE	EQUIPEMENT VETEMENT DE COMBAT	4 000.00 \$
8204	ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DES	ORGANISME DES BASSINS VERSANTS	3 449.25 \$
8205	PIGALE IMPRESSION	CARTES MUNICIPALES	1 540.67 \$
8206	PLOMBERIE REAL BASTARACHE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN CENTRE COMMUNAUTAIRE	824.94 \$
8207	POMPAGE EXPERT ENR	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	287.44 \$
8208	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	296.11 \$
8209	PREVIMED INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ENTRETIEN MATÉRIEL	120.00 \$
8210	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	56.34 \$
8211	ROULEZ ELECTRIQUE.COM	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN BORNES ÉLECTRIQUES	304.68 \$
8212	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	57.49 \$
8213	SIGNOPLUS INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	444.72 \$
8214	SOGETEL MOBILITÉ	CELLULAIRE VOIRIE	57.43 \$
8215	SOMAVRAC (C.C) INC.	ABAT-POUSSIÈRE	9 157.15 \$
8216	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	ESSENCE ET HUILE DIESEL BALADE, HUILE A CHAUFFAGE GARAGE	1 513.76 \$
8217	SPI SECURITE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER BOTANIQUE	83.74 \$
8218	SPORT ST-BO	PIÈCES ET ACCESSOIRES URBANISME	290.28 \$
8219	TOURISME MAURICIE	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	431.16 \$
8220	LES TROPHEES B.H.P. ENR.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	180.23 \$
8221	COOP GARE VERTE DE CHARETTE	AUTRES SUBVENTIONS	241.00 \$

8222	LA TROUPE CARAVANE	ARTISTES NON LOCAUX DU 150E	804.82 \$
8223	CHEZ ELLE	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	28.71 \$
8224	DU BON PAIN...CROUTE QUE CROUTE	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	203.50 \$
8225	JEAN HAMEL	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	461.87 \$
8226	LE LUTIN MARMITON	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	28.71 \$
8227	MAXIM RHEAULT	ARTISTES NON LOCAUX DU 150E	1 000.00 \$
8228	LE ROND COIN	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	172.43 \$
8229	MARIE BACHAND	ARTISTE NON LOCAUX DU 150E, EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	675.84 \$
151005	L'UNION-VIE	ASSURANCES COLLECTIVES À PAYER	1 274.24 \$
151005	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	1 555.21 \$
151005	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ SENTIER BOTANIQUE	205.42 \$
151006	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	220.80 \$
151006	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	337.69 \$
151007	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	1 840.52 \$
151007	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE DE LA CULTURE	614.95 \$
151008	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ PATINOIRE, TERRAIN DE BALLE	178.91 \$
151009	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ SALLE DOMAINE OUELLET	27.41 \$
151010	SOGETEL INC.	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPALE, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, TÉLÉCOPIEUR, INTERNET CASERNE, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON-MARCHAND, EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	665.33 \$
151021	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CASERNE	191.14 \$
151021	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ BIBLIOTHEQUE	580.02 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	96 130.76 \$
		GRAND TOTAL	133 412.32 \$

RÉS. 2015-10-317 COMPTES

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 82 621.58 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

RÉS. 2015-10-318 ACHAT PNEUS POUR TRACTEUR 4240

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission de Groupe Lafrenière Tracteurs pour l'achat de pneus pour le tracteur 4240. Le coût est de 675.00 \$ plus taxes avec les jantes. Les employés de la compagnie se déplacent pour en faire l'installation.

Adoptée

RÉS. 2015-10-319 ACHAT SEL POUR DÉNEIGEMENT

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission de Somavrac pour l'achat de sel pour le déneigement au coût de 85.00 \$ la tonne métrique, livré, pour un total de 200 tonnes métriques au coût de 17 000.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2015-10-320 FORMATION MARIO SAMSON

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Mario Samson, contremaître exécutant, à participer à la formation intitulée « Aménagement sécuritaire et entretien préventif de sentiers récréatifs », donnée le 14 octobre à Saint-Tite. A noter, qu'il n'y a aucun coût d'inscription à cette formation. Les frais inhérents reliés à cette formation seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2015-10-321 FIN ENTENTE POMPIER JEAN-PHILIPPE CHAMPAGNE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la démission de monsieur Jean-Philippe Champagne comme pompier volontaire dans la brigade du service incendie de Saint-Élie-de-Caxton suite à son déménagement dans une autre municipalité. Monsieur Champagne est pompier volontaire depuis 2008. Une lettre de remerciements lui sera envoyée pour son implication dans la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

RÉS. 2015-10-322 DÉROGATION MINEURE 160 RUE DU PETIT-LAC-ROSE
ALAIN BEAUPARLANT

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 21 septembre 2015, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Alain Beuparlant ayant pour objet de :

- réduire la marge avant à 3 mètres plutôt que les 6 mètres indiqués dans la grille de spécification de la zone 226-RU du règlement de zonage 2010-012 afin de permettre l'agrandissement d'un bâtiment principal dérogoire existant.

Désignation de l'immeuble :

160, rue du Petit-Lac-Rose
Saint-Élie-de-Caxton
Lot : 3 982 979

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné, un avis favorable (Rés. 2015-09-03) à la demande de monsieur Alain Beauparlant lors de la séance tenue le 29 septembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2015-09-03 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2015-13 selon ladite résolution du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2015-10-323 PIIA 2320, AVENUE PRINCIPALE
MAGASIN GÉNÉRAL CHEZ MÉO

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de PIIA pour le 2320, avenue Principale, soit la pancarte de 3 x 5 posée sur le mur du bâtiment et les 4 fanions perpendiculaires à la rue sur les poteaux de soutien de la galerie. Un dégagement de 8' pieds minimum doit être respecté entre la surface du trottoir et la base des fanions.

Adoptée

RÉS. 2015-10-324 GARE VERTE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement de 241.00 \$ au projet de la Gare Verte de Charette pour fermer les livres car le projet débuté en 2012 ne sera pas concrétisé.

Adoptée

RÉS. 2015-10-325 FÉERIE DE NOËL CONTRAT VIDÉO
FRED PELLERIN

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement de 1 000.00 \$ à monsieur Fred Pellerin pour la production d'un vidéo dans le cadre de la Fête de Noël, vidéo qui sera présentée à l'Église pour que l'histoire continue.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par madame Heidi Bellerive, conseillère, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adoptera un règlement pour l'entretien des chemins du Domaine du Lac Ouellet – hiver 2015-2016.

Un avis de motion est donné par madame Heidi Bellerive, conseillère, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adoptera un règlement pour l'entretien de la rue de la Sapinière – hiver 2015-2016.

Un avis de motion est donné par monsieur Louis Frappier, conseiller, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adoptera un règlement pour l'entretien de la rue des Geais-Bleus – hiver 2015-2016.

Un avis de motion est donné par monsieur Louis Frappier, conseiller, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adoptera un règlement pour l'entretien de la rue Gagnon – hiver 2015-2016.

Un avis de motion est donné par monsieur Robert Morais, conseiller, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adoptera un règlement pour l'entretien du chemin du Lac-Bell – hiver 2015-2016.

Un avis de motion est donné par monsieur Robert Morais, conseiller, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adoptera un règlement pour l'entretien du chemin Langlois (avenue du Courant et de la Rivière) – hiver 2015-2016.

Un avis de motion est donné par madame Charline Plante, conseillère, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adoptera un règlement pour l'entretien d'une partie de la rue du Domaine Samson – hiver 2015-2016.

Un avis de motion est donné par madame Charline Plante, conseillère, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adoptera un règlement pour l'entretien de l'avenue de la Plage – hiver 2015-2016.

Un avis de motion est donné par madame Charline Plante, conseillère, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adoptera un règlement pour l'entretien de l'avenue Bournival – hiver 2015-2016.

Un avis de motion est donné par madame Rita Deschênes, conseillère, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adoptera un règlement pour l'entretien de la rue Saint-Paulin – hiver 2015-2016.

Un avis de motion est donné par madame Rita Deschênes, conseillère, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adoptera un règlement pour l'entretien de la rue du Petit-Lac-Rose – hiver 2015-2016.

Un avis de motion est donné par madame Rita Deschênes, conseillère, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adoptera un règlement pour l'entretien de la rue Juneau – hiver 2015-2016.

Un avis de motion est donné par monsieur Sébastien Houle, conseiller, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adoptera un règlement pour l'entretien de l'avenue Roland-Legris – hiver 2015-2016.

Un avis de motion est donné par monsieur Sébastien Houle, conseiller, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adoptera un règlement pour l'entretien de l'avenue Robichaud – hiver 2015-2016.

Un avis de motion est donné par monsieur Sébastien Houle, conseiller, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adoptera un règlement pour l'entretien du chemin du Lac-Bellerive – hiver 2015-2016.

RÉS. 2015-10-326 CONTRAT NOTARIÉ
LISTE DES IMMEUBLES ADJUGÉS À LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la municipalité a fait l'acquisition d'un terrain par le biais de la vente pour taxes de la MRC de Maskinongé;

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquière cet immeuble par contrat notarié et que le conseil municipal mandate Me Louise-Andrée Garant, notaire, pour le contrat et l'enregistrement concernant l'acquisition de terrain entre la MRC de Maskinongé et la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour le lot 3 983 628. Monsieur le maire, Réjean Audet et la directrice générale secrétaire-trésorière, Isabelle Bournival sont autorisés à signer le contrat notarié.

Adoptée

RÉS. 2015-10-327 ABONNEMENT RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPALE

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'abonnement au Réseau d'information municipale pour un montant annuel de 260.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2015-10-328 PRÉPARATION DEVIS ET DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR
PLAN D'INTERVENTION TECQ

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité qu'un devis soit préparé par la directrice générale, madame Isabelle Bournival, pour demander des soumissions pour le plan d'intervention pour la TECQ (Taxes sur l'essence et contribution du Québec).

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

Tour de table des membres du conseil

HEIDI BELLERIVE

- Madame Bellerive mentionne que le kino-cabaret a eu lieu les 26 et 27 septembre 2015. Les gens avaient 3 jours pour réaliser un film avec des thèmes prédéterminés. Environ 150 à 200 personnes ont visionné ces films au Garage de la Culture. Toutes les images ont été prises dans le village.
- Madame Bellerive mentionne que le 16 octobre à 20h00, il y a un concert baroque à l'église.
- Madame Bellerive mentionne que le 31 octobre, c'est la fin de la radio Saint-Élie.
- Madame Bellerive mentionne que le 31 octobre à 18h30 il y aura une maison des horreurs au Garage de la Culture.

SÉBASTIEN HOULE

- Monsieur Houle mentionne qu'il y a un service de premiers répondants depuis juin. Jusqu'à présent, il y a eu 11 sorties. Les premiers répondants arrivent souvent 15 à 20 minutes avant les ambulanciers. Monsieur Houle tenait à remercier Monsieur Pierre Desrosiers, formateur, pour le suivi qu'il fait après les interventions avec les différentes équipes et sa grande disponibilité. Monsieur Houle mentionne que la municipalité va lui faire parvenir un livre de la municipalité ainsi que 4 billets pour les balades de Noël.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire mentionne que la période de questions est une période où des questions sont posées et les réponses peuvent venir plus tard. Il mentionne qu'à la dernière séance de conseil, il y a eu un commentaire désobligeant avec du non-respect sur un des membres du conseil municipal. Monsieur le maire fait mention que les élus font de leur mieux et que les citoyens doivent les respecter.

Trente-et-une personnes assistent à la séance du conseil. Des questions sont posées sur les sujets suivants :

- Interrogation sur l'absence cette année de grenouilles dans le Lac du Barrage;
- Dépôt des analyses d'eau du Domaine du Lac Ouellet;
- Demande d'un ancien membre du conseil consultatif d'urbanisme d'avoir une copie du Procès-verbal de la dernière assemblée de CCU;

Monsieur le maire demande aux citoyens de ne pas faire de commentaire, si les citoyens ont des plaintes, ils doivent les formuler par écrit à la directrice générale.

- Rôle de monsieur Guy Belletête à la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton;
- La non-présence de valeur de travaux sur les permis pour la construction de Earthship sur la rue Julie;
- Dépôt de photos sur les Earthship et leur fondation et interrogation sur les règlements sur les fondations de maison.

Monsieur le maire mentionne qu'il y aura une séance d'information sur les Earthship et tous pourront y participer.

- Pourquoi la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton n'a pas modifié son règlement de construction afin que les Earthship respectent le règlement.

PÉRIODE DE SUGGESTIONS

- Que la municipalité se dote d'une politique sur le harcèlement psychologique et sexuel selon la loi de 2004.
- Invitation de Philipp Kallenberger pour spectacle baroque le 16 octobre à l'Église de Saint-Élie à tous les citoyens présents et aux membres du conseil municipal.

RÉS. 2015-10-329 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21h00.

Adoptée

Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire a soumis ces résolutions au vote des membres du conseil municipal. Tous les membres présents du conseil approuvent l'adoption de ces résolutions.

Je, Réjean Audet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Isabelle Bournival
Dir. générale, sec.-trésorière

Réjean Audet, maire